

La Ville est à la recherche d'un.e

Horticulteur.trice

Division parcs et espaces verts

Poste temporaire (avril à octobre)

Horaire de 40 h / semaine sur 4 jours

Connaissances et profil requis

- **Formation et expérience :** Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture et jardinerie avec plus d'un (1) an d'expérience;
- **Compétences et qualifications requises :** Détenir l'ASP construction et un permis de conduire de classe 3 (ou être apte à l'obtenir rapidement);
- **Qualités recherchées :** Être autonome, faire preuve de débrouillardise et savoir s'organiser. Posséder une bonne forme physique et avoir la capacité et l'endurance à travailler dans des conditions météorologiques variables;
- **Condition particulière :** Utilisation ponctuelle du téléphone cellulaire personnel à des fins professionnelles dans le cadre des déplacements, compensée par une allocation de 15 \$ par mois.

Sommaire du poste

Relevant du superviseur, Division parcs et espaces verts, le titulaire effectue l'entretien et s'assure de la saine croissance des végétaux et de l'ensemble des aménagements horticoles de la Ville. Il pose les diagnostics et détermine les méthodes correctives lorsque des végétaux sont malades ou moribonds. Il participe à la plantation, au désherbage et à l'arrosage des végétaux et donne un service-client exemplaire aux usagers.

Notre offre :

- Taux horaire à partir de 30,11 \$ et pouvant aller jusqu'à 33,88 \$ et diverses primes offertes;
- Indemnités de 9 % offertes pour les congés fériés et annuels;
- Horaire de travail de jour de 40 heures par semaine, réparties sur quatre (4) journées consécutives de dix (10) heures, de 6 h à 16 h. Les journées travaillées sont déterminées en fonction des besoins opérationnels et des diverses affectations.